

L'impact social des activités sociales : un discours évolutif au Maroc et une faible conceptualisation

The social impact of social activities: an evolving discourse in Morocco and a weak conceptualization

ABERJI Khadija

Doctorante

FSJES Souissi

Université Mohammed V, Rabat, Maroc

LARCEPEM

Maroc

Khadija.aberji@gmail.com

BOUAZZA Abdellatif

Enseignant chercheur

FSJES Souissi

Université Mohammed V, Rabat, Maroc

LARCEPEM

Maroc

abdellatif.bouazza@gmail.com

Date de soumission : 09/12/2020

Date d'acceptation : 20/01/2021

Pour citer cet article :

ABERJI Kh. & BOUAZZA A. (2021), «L'impact social des activités sociales : un discours évolutif au Maroc et une faible conceptualisation », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 1» pp : 150-171.

Résumé

L'impact social utilisé au champ des activités à finalité sociale est une nouveauté conceptuelle, qui suscite les dernières années un intérêt croissant partout dans le monde, pas en tant que phénomène de mode, mais plutôt comme un impératif pour questionner l'utilité, la performance et la légitimité de toute activité, intervention ou stratégie à vocation sociale. Les travaux de recherche sur l'impact social s'orientent dans leur totalité vers les méthodes de mesure, c'est-à-dire vers un volet parfaitement technique, alors que le terme en lui-même n'est pas doté d'une définition claire à ce jour.

Cet article se veut une première réflexion théorique pour conceptualiser l'impact social, notamment dans le contexte marocain et proposer une piste de recherche pour des travaux ultérieurs. Aussi, il vise à répondre à une problématique opérationnelle et managériale des entreprises sociales en particulier, et plus généralement de toute organisation qui travaille pour la réalisation d'une mission sociale.

Mots clés : impact social ; conceptualisation ; entrepreneuriat social ; activité à finalité sociale ; Maroc

Abstract

The social impact is a conceptual novelty, which in recent years has aroused growing interest around the world, not as a fashion phenomenon, but rather as an imperative to question the usefulness, performance and legitimacy of any activity, social intervention or strategy. Research on social impact is entirely oriented towards measurement methods, that is to say a perfectly technical aspect, whereas the term itself has not yet been clearly defined. This article is intended as a first theoretical reflection to conceptualize social impact, especially in the Moroccan context and propose a research track for further work. Also, it aims to respond to an operational and managerial problem of social enterprises in particular, and more generally of any organization that works for the realization of a social mission.

Keywords : social impact ; conceptualization ; social entrepreneurship ; social purpose activity ; Morocco

Introduction

L'impact social, évoqué tout particulièrement dans le cadre des activités à finalité sociale, est un concept relativement récent (J. AHLGREN, 2018). Un concept que nous avons commencé à utiliser au Maroc les dernières années, particulièrement depuis 2012 avec la création du MCISE, l'acteur pivot en entrepreneuriat social au Maroc. L'impact social est devenu dès lors une notion associée à l'entrepreneuriat social, au social business, aux entreprises sociales, et plus globalement aux activités et aux programmes à but social.

Dans cette perspective, le concept suscite un intérêt croissant les cinq dernières années dans différents milieux : public ; pour évaluer le rendement des politiques sociales mises en œuvre, privé afin de juger la performance des actions sociales entreprises, et civil dans le but de justifier l'utilité et l'intérêt des interventions sociales menées. En ce sens, l'impact social est perçu de différentes manières en fonction du statut des acteurs et de leurs objectifs et missions. Nous pouvons dire alors que l'impact social est un concept qui n'a pas une définition unique, il est donc mal conceptualisé.

En fait, nous devons préciser qu'en Europe par exemple l'entrepreneuriat social a vu le jour au début des années quatre-vingt-dix mais il fallait attendre jusqu'au début des années deux mille pour parler de l'impact social dans ce champ en particulier. En effet, nous pouvons dire que l'inspiration du modèle européen de l'entrepreneuriat social a servi l'émergence de ce champ au Maroc, dans le sens où nous avons directement associé l'entrepreneuriat social et les activités à visée sociale à l'impact social, et avons tenté de travailler sur les deux thématiques en parallèle.

Sur le plan professionnel, le terme « impact social » ne cesse d'alimenter les discussions et les discours des praticiens et professionnels dans différentes occasions. Le MCISE¹, Bidaya², la commission chargée de l'entrepreneuriat social au sein de la CGEM, et Maroc Impact... ne cessent de parler de l'impact social pour désigner de manière générale l'étendue de leurs actions et programmes à mission sociale. Cependant, le concept ne fait pas à ce jour un sujet de publications de la part de ces institutions afin de définir et cadrer « l'impact social » chacune dans son champ d'intervention et selon sa propre conception et vision, ou même pour proposer des méthodes de mesure appropriées.

¹ Moroccan Center for Innovation and Social Entrepreneurship

² Incubateur des entreprises sociales

Sur le plan académique, les travaux de recherche et les publications au Maroc (dont le nombre reste réduit) sont beaucoup plus centrés sur l'entrepreneuriat social et sur l'économie sociale et solidaire. A notre connaissance, rares sont les travaux académiques internationaux qui sont consacrés à la définition ou la conceptualisation de l'impact social. Dans ce cadre, nous pouvons dire pour le cas marocain que si la littérature sur l'entrepreneuriat social est quasi-absente (J. Elbaz & I. Majdouline, 2017), la littérature sur l'impact social est totalement absente.

Dans une tentative de contribuer à la naissance d'une littérature, et la construction d'un savoir sur l'impact social au contexte marocain, cet article, étant le premier essai académique pour la conceptualisation de l'impact social, il vient pour répondre aux questions de recherche suivantes :

- Quelles sont les origines de l'impact social ?
- Que veut dire l'impact social ?
- Pourquoi ce discours évolutif sur l'impact social ?
- Quelle est la conception marocaine de l'impact social ?

Pour répondre à ces questions, nous avons opté pour des entretiens exploratoires, en ciblant les acteurs intervenants sur cette question d'impact social au Maroc. À ce niveau, il faut préciser que ces acteurs sont bien connus, et ne sont pas nombreux ; raison pour laquelle nous les avons tous contactés notamment via le réseau professionnel LinkedIn vu les restrictions imposées suite à la crise du Covid-19. Nous nous sommes référés également à la littérature internationale en la matière pour comprendre les origines de l'impact social et les raisons derrière l'évolution du discours sur ce concept à travers le monde vers l'exigence d'évaluation.

Cet article s'articule autour de deux sections. Dans la première section, nous présentons une revue de littérature sur l'impact social, notamment ses origines et les définitions les plus utilisées au niveau international, pour en déduire une définition commune, et proposer par la suite notre propre conception de l'impact social. Dans la deuxième section, nous expliquons les raisons derrière l'évolution du discours sur l'impact social, pour présenter ensuite les différentes conceptions marocaines de l'impact social.

1. Revue de littérature

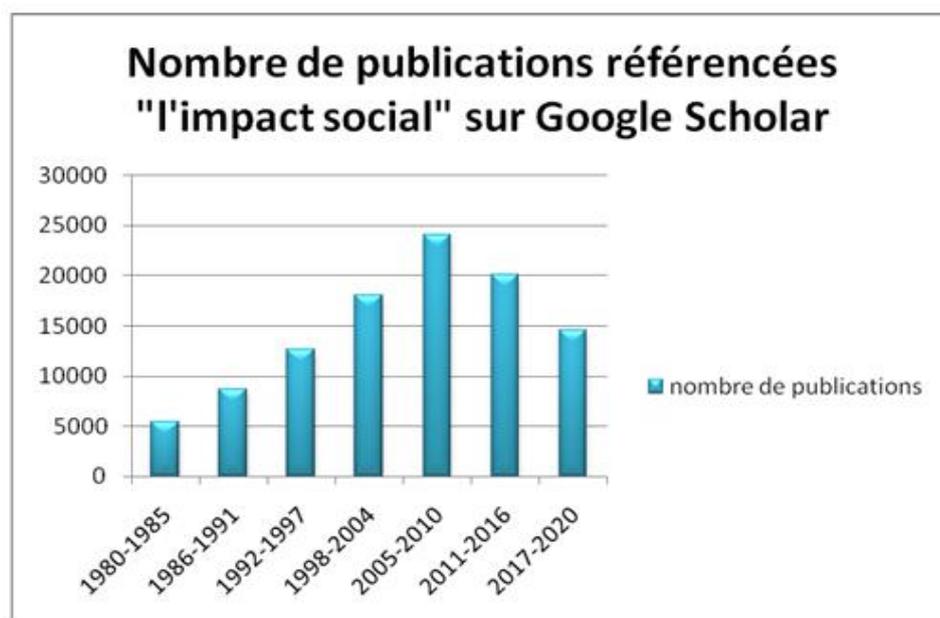
De prime abord, nous devons noter que ce travail ne traite pas l'impact social dans le sens large ou commun, mais plutôt dans un cadre bien particulier, à savoir le cadre des activités à

finalité sociale (à titre indicatif : l'entrepreneuriat social, le social business, l'économie sociale et solidaire...), c'est-à-dire en tant que domaine de la recherche sociale (Hari Mohan Mathur, 2016).

En effet, l'impact social, rappelons-le, souffre aujourd'hui, d'une faible théorisation dans les pays initiateurs du concept et d'une absence de théorisation au Maroc. Certes, le nombre de travaux –notamment francophones- publiés sur l'impact social marque une évolution indéniable jusqu'à 2010, pour enregistrer après un recul à partir de l'année 2011 (figure N° 1). Nous croyons que cette baisse est expliquée essentiellement par la nouvelle conception donnée à l'impact social et son rattachement à des questions plus précises, notamment l'entrepreneuriat social et les activités à visée sociale, alors qu'avant le concept était plutôt lié à des thématiques annexes (comme l'impact social d'un changement des prix, l'impact social de la science, l'impact social de la crise financière, l'impact social et mouvement écologique...), il s'agit donc d'un éparpillement des travaux sur le concept.

Dans cette section, nous faisons référence à la littérature internationale qui nous a été accessible pour déterminer les origines de l'impact social, passer en revue ses définitions les plus adoptées et pour tenter d'éliminer le flou qui l'entoure notamment en le distinguant des principaux concepts voisins.

Figure N° 1 : Nombre de publications référencées "l'impact social" sur Google Scholar entre 1980 et Janvier 2020 (actualisé le 02/02/2020)
(<https://scholar.google.fr>)



Source : Google Scholar

1.1. Aux origines de l'impact social

Si les publications sur l'impact social des activités sociales, ou des projets entrepreneuriaux à finalité sociale sont généralement significatives, elles sont dans leur majorité des contributions empiriques, c'est-à-dire des contributions orientées vers les volets parfaitement méthodologique et méthodique ; nous ne pouvons donc pas prétendre que la littérature théorique qui conceptualise ou définit l'impact social est abondante. Cependant, nous pouvons à travers les travaux publiés et accessibles en anglais et en français tenter d'extraire des idées qui renvoient aux origines du concept.

Selon Rbyn Klingler-Vidra (2019), le terme impact social [indépendamment de sa signification] a été utilisé la première fois lors d'un séminaire de l'Université de Yale en 1969, sur les responsabilités éthiques des investisseurs institutionnels, dans le but de tenir compte des aspects sociaux et environnementaux des activités d'investissement. Une année après, des pratiques et des procédures ont été définies appelées l'évaluation de l'impact social (Social Impact Assessment : SIA) dans le cadre de la fameuse National Environmental Policy Act (NEPA) afin d'évaluer des projets nationaux (J. Elamrani & M. Lemtaoui, 2013).

De ce fait, l'impact social trouve ses origines dans la culture américaine, suite à l'apparition des modèles d'évaluation de l'impact environnemental dans les années soixante-dix, comme moyen d'évaluation des effets de certains programmes de développement sur la société, tels que les mines, les barrages, les ports, les installations industrielles, et d'autres projets d'infrastructures (consulté sur <https://ar.wikipedia.org>) qui pourraient avoir des impacts environnementaux.

Plus encore, l'impact social doit aussi une partie de ses origines aux pratiques d'évaluation des politiques étatiques sociales, popularisée entre les années soixante-dix et quatre-vingt (K. Aberji & A. Bouazza, 2019), de ce fait, l'impact social a été utilisé pour s'interroger sur la réussite d'une politique, stratégie, ou action à finalité sociale, sociétale ou humaine, menée essentiellement par les autorités publiques.

Dans ce cadre, l'impact social était intégré dans l'impact environnemental. Ils sont alors perçus et traités de manière non séparée. Cela veut dire que le premier n'était connu qu'à travers l'impact environnemental, et donc ce dernier était plus favorisé et plus courant à l'époque que l'impact social dans sa conception d'aujourd'hui.

Au début des années quatre-vingt, l'impact social s'est introduit dans un autre champ disciplinaire, qui est la psychologie. En effet, Bibb Latané a développé en 1981 la théorie de

l'impact social (Social impact theory), pour expliquer comment les réactions et les comportements des individus impactent les autres individus, il s'agit donc de la force des liens sociaux. En ce sens, l'impact social est discuté d'un angle purement psychologique.

Au cours des années quatre-vingt-dix, le discours sur l'évaluation de l'impact social a évolué aux États Unis vers la recherche d'une manière pour mettre en œuvre cette évaluation. De ce fait, un groupe de travail spécialisé a proposé en 1993 pour la première fois les premières lignes directrices pour l'évaluation de l'impact social, mais toujours dans le cadre des projets environnementaux. Par la suite, le concept « impact social » a été importé par les entreprises privées pour interroger leurs démarches RSE, c'est-à-dire pour prouver qu'elles sont engagées dans la société à travers des actions d'ordre social et environnemental.

Plus tard, vers la fin des années quatre-vingt-dix, la nouvelle conception de l'impact social s'est développée suite à l'évolution de l'entrepreneuriat social. Dès lors, l'impact social est plus rattaché à l'entrepreneuriat social et aux activités à visée sociale afin de justifier leur utilité, prouver leur performance et évaluer en effet leur contribution dans la société. C'est alors à partir de ce nouveau rôle défini pour l'impact social que le terme trouve son importance d'abord aux États Unis, puis en Europe et plus tard dans les pays en développement globalement.

Dans cette perspective, la préoccupation majeure des chercheurs et professionnels en la matière, était d'évaluer l'impact social des projets visés, c'est-à-dire d'avancer des techniques et méthodes pour mesurer l'impact social, mais la définition du terme lui-même n'est toujours pas précisée, cela veut dire que son utilisation est plus large. En effet, chaque organisation développe sa propre approche de mesure en fonction de la définition qu'elle propose pour l'impact social. Du coup, plus de cent cinquante méthodologies ont été proposées pour mesurer l'impact social dans son sens commun (Florman et Klingler-Vidra, 2016, p. 4, cité par Klingler-Vidra 2019), mais ces méthodes ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des différents acteurs, car elles servent des objectifs spécifiques liés au contexte de leur développement (J. Elamrani, 2018).

Nous devons préciser que l'un des outils les plus largement utilisés au début des années 2000 a été développé par la Global Reporting Initiative, qui se considère la première entité indépendante qui proposait un premier cadre pour des rapports sur la durabilité à travers ses lignes directrices baptisées «G1 » qui sont aujourd'hui à la quatrième version de l'originale (Klingler-Vidra, 2019). Après 2005, l'année où l'ONU a défini ses principes pour l'investissement responsable, plusieurs cabinets indépendants ont vu le jour pour l'évaluation

des impacts sociaux et sociétaux (environnementaux), parmi ces cabinets, ceux qui proposaient un cadre de reporting et de notation aux entreprises à vocation sociale. Des années plus tard, précisément en 2009, le Global Impact Investing Network est entré dans la ligne en développant IRIS Metrics (Impact Reporting and Investment Standards) à l'attention des investisseurs d'impact. Ces standards ont été une transition remarquable en matière d'évaluation de l'impact social.

En Europe, l'idée d'évaluation de l'impact social n'est pas nouvelle, vu que depuis au moins 20 ans les organisations à vocation sociale (les coopératives et les associations par exemple) ont fait référence aux certains outils d'évaluation pour informer les parties prenantes sur l'accomplissement de leurs missions. Cependant, nous pouvons considérer que le vrai départ de l'évaluation de l'impact social était en 2012, suite à la mise en place d'un groupe de travail spécialisé auprès de la Commission européenne pour déterminer « un cadre commun de référence au plan européen » (N. Alix & A. BAUDET, 2013). Cette commission, est considérée la première institution européenne qui propose une définition à l'impact social en 2012 ; une définition diffusée à une grande échelle. Cependant, elle ne fait toujours pas consensus.

D'après tout ce qui précède, nous pouvons dire que le chantier stratégique d'évaluation ou de mesure de l'impact social a pu former un réseau important de parties prenantes afin de développer des méthodes de mesure communes. Néanmoins, les travaux réalisés et publiés à ce jour sont concentrés sur les méthodologies, les procédures, les techniques et les outils de mesure/ l'évaluation de l'impact social, et oublient de théoriser le concept.

Sans doute, l'impact social occupe une attention toute particulière auprès des différentes parties prenantes (les entreprises sociales, privées et publiques, les investisseurs publics et privés, les fournisseurs, les évaluateurs...etc.) mais il concerne aujourd'hui plus les entités et les activités à vocation sociale, et les « processus de gestion des problèmes sociaux associés aux interventions planifiées » (Vanclay 2003a , 2006, cité par A.M. Esteves, D. Franks, F. Vanclay, 2012). Nous devons croire que la compréhension et la définition précise du terme « impact social » dans le champ des activités sociales, ou des investissements sociaux peuvent contribuer à une mesure plus correcte et plus significative de l'impact social concrètement réalisé.

1.2. L'impact social : une tentative de définition

Tout d'abord, nous devons distinguer entre la définition de l'impact social (social impact) et la définition de la mesure ou l'évaluation de l'impact social (social impact measurement or assessment). Cette dernière est souvent évoquée dans les travaux de recherche sur l'impact social comme définition à la notion d'impact social elle-même, alors qu'elle désigne la démarche ou le processus (Henk & Becker, 2006) utilisé pour analyser et visualiser les conséquences des actions d'une organisation (ou d'un projet), sur une cible donnée, ou sur toute la société.

En fait, l'impact social est une notion vague et inaccessible par définition qui, après plus de quatre décennies de sa première utilisation n'a pas pu avoir une définition précise, claire et unique (Stievenart & Pache, 2014). Il ne fait donc pas partout consensus. Notre objectif dans ce paragraphe est de passer en revue les principales définitions données à ce concept par des institutions différentes et dans des contextes différents, et d'essayer d'en déduire une seule et simple définition.

Nous croyons en fait que la divergence des missions et des objectifs des investisseurs et des investissements sociaux est à l'origine de la complexité et de la prolifération de définition de l'impact social.

Cette complexité de définition de l'impact social est aussi relative au fait que le concept n'est pas objectif, ni stable, c'est-à-dire qu'il ne dépend pas uniquement du groupe visé mais aussi de chaque membre formant le dit groupe. Cela veut dire que les individus qui démontrent une grande capacité d'adaptation au changement social réalisé suite à une intervention donnée, sont ceux qui permettent la création d'un impact social positif et plus remarquable. En revanche, les individus qui résistent aux changements sociaux contrarient aussi la création de l'impact social. Ce point, nous amène à citer la théorie du changement, qui explique généralement, « *comment et pourquoi on s'attend à ce qu'une intervention contribue à l'atteinte des résultats escomptés* » (John Mayne, 2017) ; cette théorie est très importante dans le processus de création de l'impact social, dans la mesure où le changement est une étape fondamentale dans ce processus (Figure N° 3).

Aussi, nous pouvons ressentir l'impact social créé sur une personne qui vit dans un environnement dur et compliqué, plus facilement que l'impact social créé sur une personne qui vit dans un environnement plus favorable. Cela pourrait aussi constituer un facteur déterminant au niveau de la définition.

Ces conclusions sont le fruit d'un travail de recherche empirique, réalisé dans le cadre de notre projet de thèse doctorale.

Par ailleurs, le terme « impact » selon le dictionnaire français Larousse vient du latin « impactum » qui désigne heurter. Il est utilisé pour dire : conséquence, effet ou influence. Le terme « social » vient du latin « socialis », et désigne ce qui intéresse les rapports entre un individu et les autres membres de la collectivité (www.larousse.fr). Jusqu'ici les deux termes sont clairs, mais la complexité se ressent lors de l'adjonction du terme « social » au terme « impact », car elle rend difficile la compréhension immédiate de l'ensemble ainsi formé (Quentin Mortier, 2014).

D'après notre recherche bibliographique, nous pouvons considérer que les principales définitions de l'impact social sont celles données par des grandes institutions actives au champ social, qui sont souvent des références en la matière. Nous passons alors en revue les définitions suivantes :

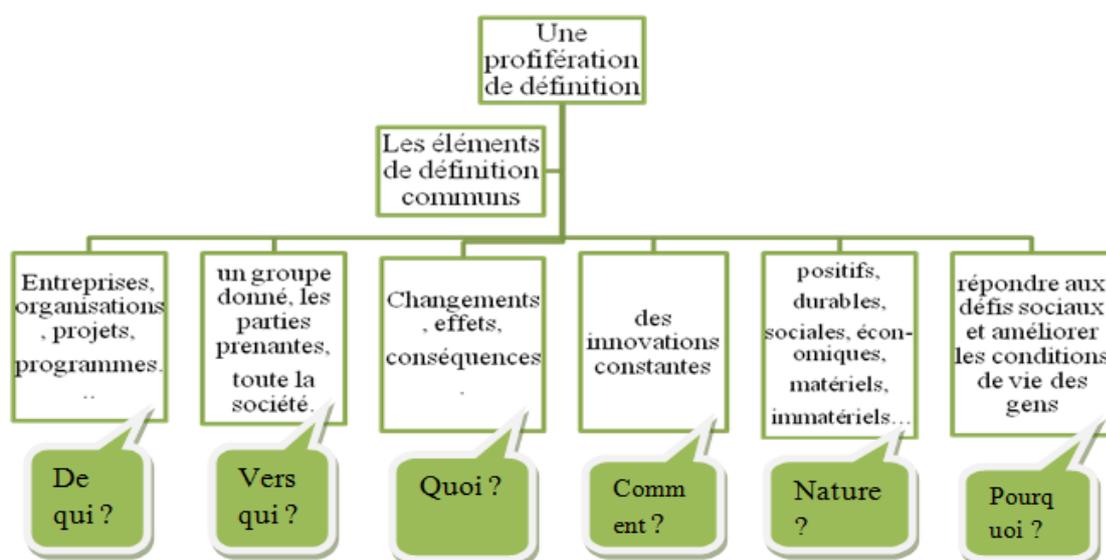
- **Définition d'Ashoka** : l'impact social est défini par un « *changement systémique qui touche un nombre important d'individus, qui transforme les façons de vivre, et qui découle souvent des idées et de l'action d'innovateurs sociaux* »³.
- **Définition d'Avise (2019)** : Le terme d'impact social est aujourd'hui généralement employé pour désigner « *les changements provoqués par une organisation sur ses parties prenantes et sur la société en général* ».
- **Définition de l'OCDE** : l'impact social est défini par les « *effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non* » (OCDE, 2002).
- **Définition de la Commission européenne (2006)**, il s'agit d'« *un terme général utilisé pour décrire les effets d'une intervention dans la société* »
- **Définition du Center for Social Impact (CSI)⁴** : l'impact social est défini comme « *l'effet net d'une activité sur une communauté et le bien-être des individus et des familles* ». Selon Rishi Moudgil le fondateur et le directeur du CSI, « *il est essentiel de distinguer clairement le terme large d'impact et une définition plus délibérée de*

⁴ Le CSI est créé en 2008 en collaboration de trois universités: UNSW Australia, Swinburne University of Technology, University of Western Australia. Dans le but de catalyser un changement social positif, et d'aider les autres à avoir un impact social.

l'impact social. L'impact en soi, implique une influence ou un effet sur pratiquement tout, compte tenu de son contexte. L'impact social, cependant, est fondé sur l'effet qu'il a sur un défi social pressant ».

Ces définitions ne sont pas une liste exhaustive, mais plutôt celles les plus citées par la communauté scientifique et professionnelle. Dans une tentative d'en déduire une définition commune, nous allons souligner les éléments de définition suivants :

Figure N° 2 : Les éléments de définition de l'impact social



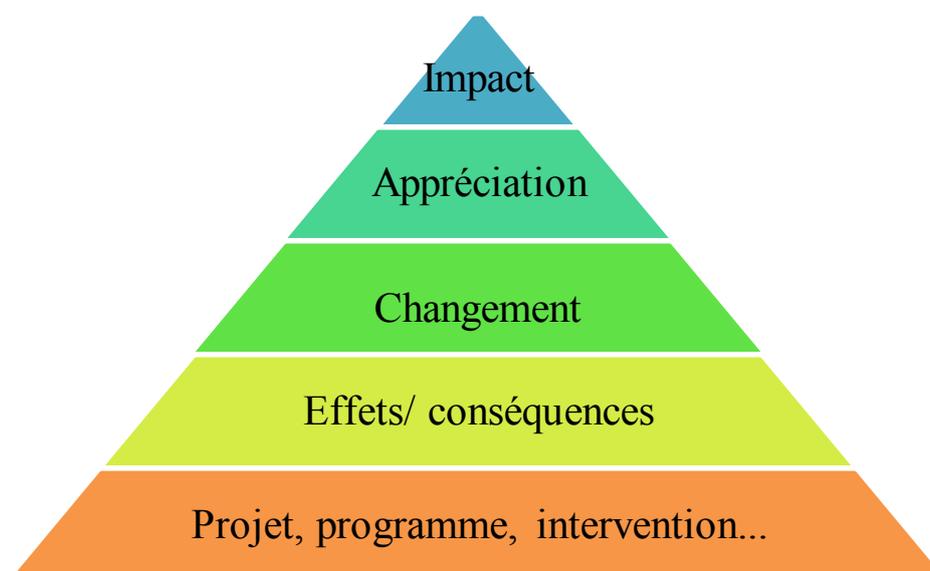
Source : Auteurs

A partir de ces données, nous pouvons dire que l'impact social désigne dans le cadre des activités ou des investissements à finalité sociale : l'ensemble des changements, conséquences et effets sociaux, économiques, matériels et immatériels, positifs et durables, réalisés sur une cible donnée suite à un projet, un programme, une intervention, ou une action menée par une organisation afin de répondre à un problème social de manière innovante et d'améliorer les conditions de vie de la population ciblée.

A vrai dire, si nous utilisons à ce jour des termes comme « effets », « changements », « conséquences », « influence »...etc. pour exprimer l' « impact », ce n'est pas parce que ces termes signifient exactement ce que nous désignons par ce dernier, mais ils donnent plutôt une signification approximative. En ce sens, nous croyons que le terme « impact social » est plus profond que le terme « effets sociaux », et qu'un changement est une étape qui précède la

création de l'impact social. Plus encore, un changement qui n'est pas apprécié par la population visée ne pourra en aucun cas créer un impact social ; cela veut dire que l'appréciation est une étape intermédiaire importante dans le chemin de création de l'impact social, qui vient après le changement réalisé et avant l'impact social créé (Figure 3).

Figure N° 3 : Pyramide d'évolution de l'impact social



Source : Auteurs

Dans cette suite d'idées, certains acteurs confondent l'impact social avec certaines notions voisines, notamment la valeur sociale, l'utilité sociale et le résultat social, alors que chacun de ces termes a une signification différente de l'autre. La valeur sociale qui est une notion particulièrement complexe (José Aramis Marin Perez, 2017) désigne à notre sens la perception partagée entre les individus dans la même communauté suite à l'attribution de l'importance à certaines variables comme la justice, l'équité, l'honneur, la spiritualité, le partage, l'éthique, l'argent...etc. le résultat social peut être défini par l'ensemble des aboutissements de toute action quelle que soit sa nature (économique, sociale, politique, religieuse, culturelle...) pour les individus au sein de la société. Quant à l'utilité sociale, c'est aussi une notion pluridisciplinaire, mais nous pouvons dire qu'elle renvoie au champ social à ce que la société juge utile à son mieux-être (Muriel Gipouloux, 2012), ou son intérêt général, elle est donc liée à la question des valeurs (Jean Gadrey, 2004).

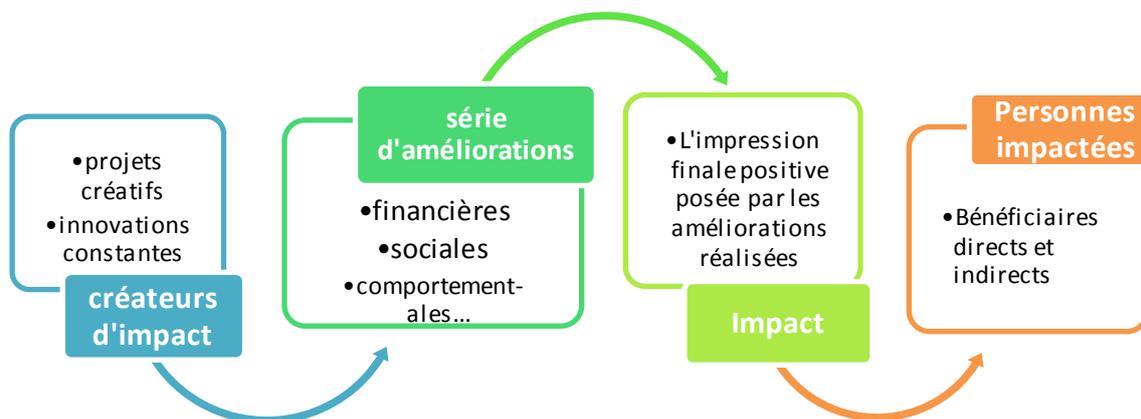
En fait, plusieurs notions qui sont compliquées de définir sont souvent définies à travers leurs caractéristiques. Mais, est-ce-que cela est possible pour l'impact social ? Nous croyons que la

définition de l'impact social à travers ses caractéristiques est aussi difficile et compliquée, car même celles-ci ne sont pas connues.

En revanche, nous pouvons nous référer aux parties sur lesquelles nous souhaitons créer un impact social pour proposer notre propre conception du terme. Dans le cadre de l'une de nos anciennes recherches, nous avons réalisé des entretiens avec les bénéficiaires des activités à vocation sociale, en essayant de comprendre comment ces activités ont-elles impacté leur vie, dans le but de proposer une définition de l'impact social. Nous avons terminé par conclure que l'impact social dans ce cadre est la trace, l'impression ou l'empreinte finale et positive que pose un projet à finalité sociale sur la population qu'il vise à travers l'amélioration de leurs conditions de vie. Il s'agit en fait de la dernière signature qui résulte d'une série d'améliorations par exemple : du niveau du revenu, de la communication, de la confiance en soi, du logement, d'accès aux nouveaux biens et services...etc. Nous entendons par cela, que ces exemples ne sont pas synonymes de l'impact social créé comme il est indiqué dans plusieurs travaux et publications, mais ils sont plutôt des manifestations ou des signes sur la création d'un impact social.

Cette idée pourrait être illustrée d'après la figure ci-dessous :

Figure N° 4 : Circuit de création de l'impact social



Source : Auteurs

2. Le discours évolutif sur l'impact social

À l'heure actuelle, l'impact social fait l'objet de vrais débats partout dans le globe, tant pour sa définition que pour sa création et sa mesure. Au Maroc aussi, le discours sur la question de

l'impact social évolue d'une année à l'autre et d'un secteur à l'autre. Pourquoi alors cet intérêt croissant pour l'impact social ? Et, quelle est la conception marocaine de l'impact social ?

2.1. Pourquoi l'intérêt croissant exprimé pour l'impact social ?

L'impact social est depuis quelques années au cœur des débats sur l'innovation sociale, l'économie sociale et solidaire (ESS), l'entrepreneuriat social, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et des investissements durables ou responsables. En effet, la notion est devenue au centre de préoccupation de différents acteurs et alimente les discours sur la performance de différents secteurs : entrepreneuriat social, coopératif, associatif, public, privé...etc. Chacun de ces acteurs s'intéresse à l'impact social pour des raisons que nous soulignons ci-dessous :

- **L'entrepreneuriat social :**

L'impact social est plus associé ces dernières années à l'entrepreneuriat social, jusqu'au point où nous pouvons les considérer comme deux termes voisins. Pour les entrepreneurs sociaux, l'impact social est plus qu'un terme qui alimente les discussions, c'est plutôt leur raison d'être et la finalité suprême de leurs projets.

L'importance particulière de l'impact social en entrepreneuriat social est issue de la nature même de cette forme entrepreneuriale qui favorise les investissements innovants à fort impact. En effet, l'impact social est un construit qui questionne l'efficacité et l'efficience des actions des entrepreneurs sociaux. Pour cela, les entrepreneurs sociaux sont convaincus de l'importance de passer à l'action de mesure de l'impact social créé par leurs projets. Justement, dans le but de parler concrètement de la profondeur de leurs réalisations et résultats.

- **Pour le secteur coopératif et associatif :**

Il est communément admis que les associations et les coopératives sont explicitement appelées à créer un impact social positif plus que toute autre forme d'organisations, du fait qu'elles se définissent comme principale mission la création d'un impact social fort et durable.

En effet, l'impact social est le moteur de toute intervention coopérative et associative. Il est perçu aujourd'hui par les acteurs coopératifs et associatifs comme un outil pour s'interroger sur l'utilité et la performance de leurs actions et activités, mais aussi pour justifier, reconnaître et prouver la légitimité de leurs interventions.

Plus encore, les coopératives et les associations montrent un intérêt particulier à l'impact social du fait qu'il leur permet de mobiliser des ressources financières auprès des investisseurs publics et privés. Ces derniers ne pourront en aucun cas financer un projet à finalité sociale sur la base d'une promesse de son utilité sociale mais plutôt sur des données quantitatives, d'où l'évolution du discours sur l'impact social vers l'exigence de mesure de l'impact social.

À ce niveau, nous devons indiquer que soit pour des investisseurs privés ou publics, la création d'un impact social positif est un élément déterminant pour accepter de soutenir financièrement un projet à mission sociale, car il leur permet de s'assurer que leur argent est dépensé d'une manière efficace et rentable.

- **Pour le secteur marchand :**

Sans doute, le secteur privé marchand s'oriente dans un premier lieu vers les investissements créateurs d'une grande richesse financière. Mais, à l'heure actuelle, suite aux nouvelles exigences du développement durable, ce secteur s'intéresse aussi aux investissements durables à travers la mise en place de démarches RSE (ABERJI, BOUAZZA, 2020), c'est-à-dire des actions et programmes ayant un impact positif sur la société et sur l'environnement.

En ce sens, les entreprises du secteur privé ont conscience que les défis sociaux pourraient impacter négativement leurs intérêts commerciaux ; c'est pourquoi elles s'engagent aussi dans une chaîne de création de l'impact social, pas en tant que finalité en soi, mais plutôt comme outil stratégique pour améliorer leur performance financière en renforçant leur réputation, et en les reconnaissant comme entreprises responsables.

Autrement, l'impact social représente pour les entreprises privées un nouvel outil qui permet de donner du sens à leurs activités, mieux valoriser leurs actions, prouver leur contribution dans le développement social et sociétal, décrocher de nouveaux marchés, et fidéliser leurs clients. Il s'agit en fait d'un outil de conduite de leurs stratégies.

- **Pour le secteur public :**

Le secteur public fait aussi part du débat actuel sur l'impact social, du fait qu'il met en place des stratégies sociales, qui visent l'Homme et la société dans ses différentes composantes. Évaluer donc la réussite de ces stratégies suppose de prendre connaissance de leurs effets réels sur leur cible. Dans cette logique, les institutions de l'Etat s'intéressent aujourd'hui à la mesure de l'impact social justement afin de démontrer la faisabilité et l'efficacité de leurs

projets, et parler d'un langage chiffré de la manière dont leurs actions et programmes impactent la société, et contribuent au développement socioéconomique du pays.

D'un côté, nous devons noter que le débat sur l'impact social au Maroc comme au monde entier s'oriente beaucoup plus vers les méthodes de mesure. C'est la raison pour laquelle il existe aujourd'hui une dizaine de démarches et d'approches de mesure de l'impact social en absence d'une définition claire du concept. D'après cela, nous pouvons dire que le discours actuel sur l'impact social est un discours parfaitement méthodologique et technique, au moment où les travaux de recherche ignorent le discours conceptuel et théorique, alors que la réussite du premier conditionne celle du deuxième. C'est-à-dire que tant que nous ne développons pas un cadre conceptuel clair et approprié pour l'impact social nous continuerons de voir des institutions qui proposent des méthodes de mesure de l'impact social, chacune selon sa propre conception, sans consensus sur une méthode de mesure fiable et pertinente.

D'un autre côté, partant de l'idée selon laquelle l'impact social est une notion multidimensionnelle, la réflexion sur le concept n'est pas réservée uniquement aux chercheurs en sciences de gestion, ou en sciences économiques, mais elle concerne aussi d'autres branches, comme la sociologie, la psychologie, l'écologie, les sciences de l'éducation...etc. cela suppose également l'implication de différents acteurs : académiciens, professionnels, investisseurs publics et privés, entrepreneurs sociaux, politiciens, philanthropes...etc. De ce fait, toutes les parties prenantes sont appelées à contribuer à la préparation d'un cadre théorique solide et riche pour l'impact social.

2.2. La conception marocaine de l'impact social

L'impact social est un concept qui nous paraît à première vue être à la mode au Maroc. Il est utilisé partout durant les dix dernières années, tout particulièrement dans le cadre des activités à but social, par les acteurs de l'entrepreneuriat social, et les incubateurs des entreprises à vocation sociale. En fait, la diversité d'acteurs et d'intervenants sur ce sujet a donné lieu à différentes perceptions de l'impact social au Maroc, sans pour autant que cela serve l'enrichissement des travaux de recherches sur la question, vu l'absence totale –à notre connaissance- de recherches académiques et de publications sur l'impact social dans le contexte marocain. Dans ce cadre, cet article est un essai et une première réflexion théorique pour conceptualiser l'impact social, et une piste pour des recherches ultérieures plus approfondies.

À vrai dire, nous ne pouvons pas parler d'une conception marocaine claire et unie de l'impact social. Chaque institution et chaque partie prenante développe sa propre conception ; comme

nous rencontrons plusieurs conceptions pour la même organisation. Cet état des choses résulte de la nouveauté du concept et son ambiguïté, de la diversité d'acteurs et de l'absence de communication entre eux, et aussi de la diversité des domaines qui pourraient être concernés par l'impact social (figure 5).

Figure N° 5 : Les principaux domaines de l'impact social



Source : Auteurs

Dans le but de concevoir les différentes représentations marocaines de l'impact social, nous avons pris contact avec les acteurs qui nous semblent les plus actifs dans les discussions sur l'impact social au Maroc ; nous parlons précisément du MCISE, Bidaya, Drosos, la commission de l'entrepreneuriat social au sein de la CGEM, Maroc Impact, et dix entrepreneurs sociaux. Nous avons en effet posé une seule question à nos interlocuteurs, à savoir : Comment vous définissez l'impact social au sein de votre organisation ? Ou Comment vous définissez l'impact social en tant qu'entrepreneur social ?

Le choix d'une seule question se justifie par l'objectif même de cet article, à savoir la présentation de la conception marocaine de l'impact social créée suite aux activités, programmes ou investissements à vocation parfaitement sociale. Aussi, la question posée est ouverte, elle permet donc à nos interlocuteurs de répondre en toute liberté, en donnant tous les détails ; chose qui permettrait de recueillir des informations intéressantes.

Nous avons reçu des réponses directes par certains acteurs, alors que d'autres ont refusé de répondre à notre question pour des raisons inconnues. Les réponses reçues peuvent être présentées comme suit :

- **Moroccan center for innovation and social enterprise** : nous avons contacté le MCISE en la personne de son président, qui nous a confirmé que le MCISE n'a pas une seule définition de l'impact social, mais plutôt plusieurs définitions en fonction de chaque programme : Education, Inspiration, Création d'emplois...etc. cela veut dire que la définition de l'impact social dépend des objectifs d'un programme donné et aussi de la cible qu'il souhaite impacter.
- **Drosos** : La fondation n'a pas une définition fixe de l'impact social, c'est ce que nous a été confirmé par son directeur : *« Nous n'avons pas une définition fixe de l'impact social, il est différent selon la thématique sur laquelle nous travaillons et le temps engagé »*.
- **Entrepreneurs sociaux** : nous avons contacté dix entrepreneurs sociaux marocains à travers le réseau professionnel « LinkedIn », du fait que nous n'avons pas la possibilité de faire des entretiens directs dans un état d'urgence sanitaire imposé suite au Covid19, notre objectif était de savoir leurs représentations de l'impact social. Parmi les dix personnes contactées, nous avons reçu deux réponses au cours des trois semaines réservées à cette fin :

« L'impact social, désigne l'impact sur la société dans son ensemble et pas seulement sur l'entité individuelle ou commerciale qui initie l'impact ».

« Pour définir l'impact social, il faut définir et mesurer (quantifier) l'état de la situation initiale et puis apprécier le changement après l'action entrepreneuriale. Cela se fait par des indicateurs à mesurer avant et après l'action, et aussi ça dépend de la spécificité de l'action entrepreneuriale, ça c'est pour le mot 'IMPACT', Social pas social ça reste une notion subjective, et de mon côté pour dire que c'est social, il faut juste voir est ce qu'il est orienté dans le même sens avec les SDGs⁵ ».

En fait, l'absence de travaux sur l'impact social au Maroc est un facteur qui ne favorise pas le développement d'une définition unique du concept. Elle élargit au contraire le fossé entre les différents acteurs dans leurs représentations de l'impact social. De ce fait, aucun acteur ne pourrait savoir comment les autres perçoivent l'impact social. C'est en ce sens que nous insistons sur la nécessité de mener des travaux de recherches académiques, à la fois théoriques et empiriques sur l'impact social, et nous recommandons la création d'un club au Maroc

⁵ Sustainable Development Goals (Objectifs du développement durable)

regroupant toutes les parties prenantes pour échanges, discussions, propositions... et construction d'un bon savoir sur cette question au contexte marocain.

Le Maroc n'échappe pas à la réalité mondiale sur l'impact social, qui se caractérise comme déjà expliqué par une pluralité de définitions, et l'absence d'un consensus sur les caractéristiques de l'impact social, les spécificités des créateurs, le processus de création, les éléments intervenants...et bien évidemment sur une méthode de mesure simple, fiable et non couteuse, qui pourrait être utilisée par toute organisation quels que soient sa taille et son statut. Aujourd'hui nous devons avoir conscience que l'impact social bien qu'il soit une nouveauté conceptuelle, il est loin d'être un phénomène de mode, mais plutôt une exigence imposée par : la nature des nouvelles formes entrepreneuriales, l'évolution des modèles des affaires, les nouvelles transformations sociétales, les défis sociaux pressants, les besoins des personnes et des territoires, les nouveaux domaines de l'innovation sociale, et par les nouveaux fondements du développement durable. Nous devons alors abandonner l'analyse simpliste de l'impact social, en assurant un cadrage théorique fort, et une validation empirique adéquate.

Conclusion

Pour conclure, cet article vient pour répondre au manque voire l'absence de travaux théoriques –mais aussi pratiques- sur l'impact social au Maroc. Il représente également une contribution à l'enrichissement des travaux internationaux sur l'impact social qui manquent de réflexions théoriques. Le débat sur l'impact social n'est pas un phénomène de mode, mais plutôt un impératif pour justifier la légitimité et la performance des actions des différentes parties prenantes et des nouveaux modèles d'affaires, qui cherchent à répondre aux nouveaux besoins des sociétés contemporaines, et à s'aligner avec les fondements et les objectifs du développement durable et de la nouvelle économie. En effet, l'impact social est un nouveau champ de recherche qui suppose d'être alimenté et renforcé par des travaux à la fois théoriques et empiriques.

La définition de l'impact social doit commencer par la communication et l'échange entre les différentes parties prenantes pour mettre l'accent sur les différentes visions et représentations de l'impact social, chose qui donnera lieu à sa distinction des principaux concepts voisins, notamment le changement social, la valeur sociale, le résultat social, la performance sociale, l'influence, les effets, les conséquences...etc. cela pourrait constituer une première voie pour éliminer le flou qui entoure le concept aujourd'hui, et lui préparer un cadre conceptuel et

théorique solide. Nous l'avons précisé plus loin, et nous le confirmons encore, l'impact social n'est pas défini par ses manifestations, signes ou toute chose perçue qui permet de conclure sa création, car celles-ci pourraient être utilisées comme des indicateurs pour la mesure ou l'évaluation de l'impact social ; mais il est défini plutôt –à notre sens- par l'empreinte finale positive que posent ces manifestations sur une cible donnée.

Au Maroc, l'impact social n'a pas une définition précise à ce jour. Nous avons essayé de prendre contact avec les principales parties qui utilisent beaucoup le concept pour comprendre comment elles définissent l'impact social et conclure en effet la perception marocaine de l'impact social, mais nous n'avons pas pu avoir un retour des différentes parties contactées. Dans ce sens, nous devons souligner qu'en plus de l'absence de travaux de réflexions sur la notion de l'impact social, la difficulté d'accès à l'information et le refus de collaboration des acteurs concernés constituent les deux principales contraintes que nous avons rencontrées lors de la production de cet article. Cette dernière contrainte est aussi un frein au recueil de nouvelles données réelles, à la constitution de nouvelles connaissances et à l'avancement de la recherche académique au Maroc dans différents domaines.

Cet article, ne prétend pas avoir apporté une réponse exhaustive aux différents volets que son objet soulève ; mais il constitue un essai pour présenter la notion d'impact social – d'un angle social- à la communauté académique et professionnelle : commençant par ses origines, passant par ses définitions les plus diffusées, et notre propre conception de l'impact social, arrivant aux raisons derrière le débat actuel sérieux sur le concept, et terminant par quelques définitions de l'impact social dans le contexte marocain. En bref, cet article se veut essentiellement une contribution théorique pour la conceptualisation de l'impact social au contexte marocain.

BIBLIOGRAPHIE

- ABERJI. K. BOUAZZA. A. (2019).** L'entrepreneuriat social: de la naissance du concept à la mesure de l'impact social. Revue d'Etude en Management et Finance d'Organisation, Vol. 19, N° 9.
- ABERJI. K. BOUAZZA. A. (2020).** Une réflexion sur la possibilité de quantifier la contribution des démarches RSE à la performance globale de l'entreprise. IJAFAME, Volume 1, Issue 2 (September, 2020), pp.248-263.

AHLGREN. J. (2018), Social Impact and Its Challenges in Social Entrepreneurship and Social Innovation – A Case Study of Social Impact in Sweden, Lund University, Master Thesis, June 2018.

ALIX. N. BAUDET. A. (2013). La mesure de l'impact social : facteur de transformation du secteur social en Europe. Confrontations Europe, disponible sur : <http://recma.org/actualite/la-mesure-de-l-impact-social-facteur-de-transformation-du-secteur-social-en-europe-n-alix> (consulté le 27/02/2020)

ELAMRANI. J. (2018). L'impact des entreprises sociales au Maroc: vers la conception d'un outil dynamique d'évaluation. Noor Publishing, Maroc.

ELBAZ. J. MAJDOULINE. I. (2016). Complexité et perception des impacts socioéconomiques de l'entrepreneuriat social : cas des entreprises sociales au sud du Maroc. Projectics/ Proyética/ Projectique ; Vol 2017/2, N° 17, p. 41-62.

ESTEVE. A.M, FRANKS. D, VANCLY. F. (2012). Social impact assessment: the state of the art, Impact Assessment and Project Appraisal. Vol. 30, N°. 1, p. 34–42.

GADREY. J. (2004), l'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire : une mise en perspective sur la base des travaux récents. Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE.

GIPOULOUX. M. (2012), introduction à la notion d'impact social : origines et définitions. Bien public et utilité sociale, pro Bono, Réflexions politiques et citoyennes. Disponible sur : <https://www.pro-bono.fr/2012/08/introduction-a-la-notion-d%e2%80%99impact-social-origines-et-de-finitions/> (consulté le 14 février 2020).

HENK A. BECKER, (2006). THE INTERNATIONAL HANDBOOK OF SOCIAL IMPACT ASSESSMENT, EE Elgar,

KLINGER-VIDRA. R. (2019), Social Impact: Origins and Evolution of the Term. Disponible sur <https://www.globalpolicyjournal.com/blog/19/12/2019/social-impact-origins-and-evolution-term> (consulté le 24/02/2020)

Latané, B. (1981). The psychology of social impact. *American Psychologist*, 36(4), 343–356.

LEMTAOU. M. ELAMRANI. J. (2013), Social entrepreneurship foundin in Morocco: practices, constraints and prospects, *Journal of Business and Economics*, Vol. 1, No 2 (2013), p. 58-67.

Marin Pérez, J.A. (2017) : « la construction de la valeur en entrepreneuriat social : la proposition d'un modèle pour la conception d'une valeur globale », www.theses.fr (consulté le 26/02/2020).

MORTIER. Q. (2014). Evaluation de l'impact social: De quelques clarifications et craintes.

Disponible

sur :

http://www.sawb.be/spip/IMG/pdf/a1406evaluation_impact_social_web.pdf (Consulté le 29/02/2020)

Mathur Mohan. H. 2016. Assessing the Social Impact of Development Projects: Experience in India and Other Asian Countries, Advances in Asian Human-Environmental Research, Springer, 1^{ère} édition 2016.

John Mayne 2017, Théories du changement: Comment élaborer des modèles utiles, Canadian Journal of Program Evaluation · December 2017.

Stievenart, E. & Pache, A. (2014). Evaluer l'impact social d'une entreprise sociale : points de repère. Revue internationale de l'économie sociale, (331), 76–92.
<https://doi.org/10.7202/1023486ar>

Webographie :

www.larousse.fr

www.ashoka.org

www.avise.org